A Landau ~~[illegible]~~ n.° 195.

Cette observation est de M.r Domergue.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous avez pris la peine de m'écrire le sept du mois passé, dans laquelle vous me faites le recit du Malheur qui vous est arrivé, qui n'auroit rièn été, quand ~~[illegible]~~ même l'arter sublinguale auroit été ouverte ou coupée transversallement. j'ay vëu arriver le cas, lorsque j'étois Chirurgien major de Beffort a un Cadet de la Compagnie des gentilshommes de M.r de Monteffran; j'y fus apellé, et j'y appliquay un petit bouton de feu tel qu'on se sert pour cauteriser les dents cariées. L'hemorragie s'arresta incontinent, le Malade fut nourri avec de la gelée et de creme d'orge, et pour tout remede il tenoit dans sa bouche de fois à autres, tantost le sirop de Roses seches, tantost celui de Coings, et en moins de quinze jours le malade fut parfaitement gueri. si le Bouton de feu ne m'avoit pas reussi, j'aurois fait sans hesiter la ligature du vaisseau; et je vous avoüe que je suis

ARC 53 n° 26

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE

dans un etonnement infini que ce jeune seigneur
aye peri pour un cas si leger: dans un lieu qui
en la source et la racine de la bonne medecine
et de la parfaite chirurgie; car s'il m'etoit permis,
je dirois que le point d'appui dans cette occasion,
etoit plus propre à causer la mortification de la
langue, qu'à arrester l'hemorragie: comme je vous
parle en pere et de la bouche du coeur.

Il paroit que la remarque de mr. domergue regarde
mr. l'abbé de fitz james mort au seminaire st. sulpice
cet abbé fut saigneé de la ranulle on luy ouvrit
l'artere, mais l'hemorragie fut arretée par un bandage
fait expres par mr. perron, et le malade ne mourut
qu'onze jours apres l'hemorragie arretée.